



Ecole maternelle

9 rue de Château-Jouan 37320 Truyes

Tel/Fax: 02 47 43 46 86

ecm-truyes@ac-orleans-tours.fr

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 18 octobre 2016

Présents :

Municipalité : M Birocheau, Mme Guérineau

Enseignantes : Mmes Cassabé, Caillaud, Cheminant, (MS-GS) Richard-Fénéant,

Représentants titulaires des parents d'élèves : Mmes Aubrey, Faussabry, Greiner

M Berrima, (titulaires), Mme Monteiro Novais (suppléante)

ATSEM : Mmes Michardière, Casamitjana, Lamade, Pineau

Excusés : M Le Maire, Mme l'Inspectrice, Mmes Breton, Feugère, les membres du RASED, Mmes Besnier et Rochard

La séance débute à 18h00.

Secrétaire de séance : Valérie Cassabé

Présentation des membres du conseil

Suite aux élections du 7 octobre, les représentants de parents titulaires élus au conseil d'école seront cette année : Mme Aubrey et Mme Greiner (affiliées à l'APE) suppléées par Mme Monteiro Novais et M Loiseau, M Berrima et Mme Faussabry (liste indépendante) suppléées par Mmes Gasseau et Belloteau.

La participation a été de 55.36%. Le détail des résultats est affiché à l'école.

1- Approbation du procès verbal du premier conseil d'école

- Le PV est lu et approuvé.

2- Règlement intérieur du conseil d'école est lu et adopté à l'unanimité

3 Modification et vote du règlement intérieur de l'école

- Un article est ajouté dans la rubrique *sécurité*.

- « pour assurer la protection et le droit à l'image des enfants, les parents accompagnateurs lors des sorties scolaires, ne sont pas autorisés à prendre des photos avec leurs appareils personnels. »

4- Bilan de la rentrée scolaire, organisation pédagogique de l'école

Le rentrée s'est déroulée sans difficulté particulière avec une modification des entrées et sorties des enfants pour assurer au mieux leur sécurité.

Cette année, 91 élèves sont accueillis à la maternelle, répartis comme suit :

PS : 22 PS/GS : 6+17 MS/GS : 15+8 MS/GS : 12+11

Une réunion générale de rentrée a été organisée en septembre. De même dans chaque classe, une réunion d'information a été proposée aux familles.

D'autres réunions pourront être prévues.

Il est rappelé qu'il ne faut pas hésiter à s'adresser rapidement à la maîtresse dès qu'une question est préoccupante. Il est par ailleurs important de rappeler régulièrement aux enfants

qu'ils doivent toujours venir trouver les adultes de l'école, dès qu'ils se trouvent dans une situation difficile. (Chute, violences, bousculades ou tout autre ennui ...).

Toute rencontre avec les enseignantes est possible sur rendez-vous, à la demande des familles ou de l'école.

5 Présentation du RASED

Les membres du réseau d'aide travaillent sur 12 écoles. Emmanuelle Vignol la maîtresse rééducatrice intervient sur 20 écoles. Le bilan de ses interventions de prévention ou d'accompagnements l'an passé a été très positif. De par le nombre d'écoles sur lesquelles elle travaille désormais, elle sera cette année certainement moins présente à la maternelle.

Madame Corbel assure les fonctions de maîtresse E (aide pédagogique) et Mme Nachez celles de psychologue scolaire.

Le réseau intervient pour aider les enfants qui auraient des besoins particuliers d'ordre pédagogique (peu en maternelle) ou pour des enfants qui rencontreraient des difficultés à devenir élève.

Deux niveaux d'aide existent : une aide individuelle ou en petit groupe et un travail de prévention.

Il est rappelé que les parents peuvent à tout moment faire appel à Madame Nachez pour s'entretenir avec elle. Ses coordonnées sont affichées à l'école.

6- Organisation des APC

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) se déroulent les lundis, mardis, jeudis ou Vendredis, de 15h35 à 16h10 pour les élèves de MS ou GS à la demande des enseignantes.

Ces activités s'adresseront en tout petit groupe, à certains élèves, repérés par leur enseignante pour une aide ciblée et à tous les enfants pour des projets particuliers. (Pour la période à venir, des ateliers de jeux et défis logiques seront mis en place pour les enfants de GS)

Concernant les PS, une aide à la prise des repas et à l'acquisition de l'autonomie a été préparée dès la rentrée de septembre pour tous les enfants, durant 3 semaines.

En ce qui concerne l'accompagnement des enfants à L'ALSH à 16h10, les enseignantes ne raccompagneront plus les enfants. Cette habitude avait été prise depuis les années passées mais elle engage de manière trop importante la responsabilité civile des enseignantes hors de leur temps professionnel.

Une représentante de parents, demande si les APC ont un caractère obligatoire. Il lui est répondu que non et qu'il s'agit d'une proposition faite aux parents qui gardent la responsabilité de leur choix.

. L'idée d'une entraide entre parents est proposée par les parents élus.

8- 7 Sécurité

9- Incendie l'exercice a eu lieu le 19/09/2016. Il s'est déroulé rapidement et sans difficulté.

10- Le PPMS (exercice particulier de mise en sûreté) « attentat intrusion » a eu lieu à la maternelle en présence de M MEUNIER, DDEN, M Birocheau chargé des affaires scolaires, Sabine Maisonier et l'adjudant Pascal Pozza qui ont pu observer son déroulement. Chaque école dépend désormais d'un secteur de gendarmerie représenté par son référent. Il s'agit pour nous du secteur de Cormery avec le Major Millon

L Les enfants se sont très bien comportés et ont respecté les consignes données (quelques petits bruits ont été entendus dans une classe et deux enfants étaient un peu visibles dans

une autre). L'alerte a été donnée par un coup de sifflet (signal différent du PPMS risques Majeurs et différent aussi de l'alerte incendie). Le protocole de mise en sûreté a été rapidement respecté, les rôles de chacun étant suffisamment bien identifiés. Compte tenu de l'architecture de l'école, il a cependant été constaté que les enfants sont visibles de l'extérieur et ne peuvent être totalement dissimulés. L'exercice a été pris très au sérieux par les élèves qui ont bénéficié auparavant d'un travail pédagogique sur la mise en sécurité.

Une protection intérieure dissimulant les enfants serait nécessaire (rideaux).

Les investissements engendrés seront lourds pour la municipalité.

Mme Michardière demande ce qu'il en serait si la mise en sécurité devait se faire durant la pause méridienne. M Birocheau explique que la rédaction du PPMS concernant le temps municipal est en cours de rédaction.

8- Présentation du bilan annuel de l'association USEP.

Une assemblée générale a eu lieu le 11 octobre à l'école pour une présentation plus détaillée du bilan.

Mme Cassabé présente le bilan financier annuel de l'association USEP de l'école maternelle. Le budget est déficitaire en attente du versement de la subvention municipale qui ne devrait pas tarder. Le budget est adopté à l'unanimité.

Il est disponible à l'école.

9 Actions et projets pour l'année scolaire en cours

-« *maternelle au cinéma* » les enfants iront de nouveau à deux reprises au cinéma de Cormery.

- « *Un intervenant musical* » en cours de formation au CFMI, intervient depuis deux séances et pour l'année scolaire auprès des élèves de GS à raison d'une demi-heure hebdomadaire.

Le travail est accompagné par les enseignantes durant la séance et poursuivi en classe.

Ce projet permettra de renforcer la liaison GS CP. Une présentation du travail sera faite aux autres classes.

-« *rencontres USEP* » Comme les années précédentes, l'école participera peut être à certaines manifestations organisées par l'USEP dont les dates et les lieux ne sont pas encore connus. Le cross aura lieu avant les vacances.

-« *bibliothèque* »

Les enfants se rendent à la bibliothèque le mercredi une fois par mois, accompagnés de parents volontaires (rotation des classes chaque semaine).

- *Un projet « Land art »* (arts et nature) sera mené conjointement par les deux écoles.

- *La fête de l'école* aura lieu le 1^{er} juillet 2017

Les Relais des Assistantes Maternelles a repris ses activités au sein de l'école maternelle chaque premier vendredi du mois pour des activités motrices.

- Un spectacle de Noël sera offert par l'Ape tous les élèves des écoles de Truyes au mois de décembre.

10. relations avec la municipalité

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'entretien de l'établissement.

Des tables et chaises neuves ont été achetées pour compléter et adapter l'équipement de la classe de Mme Caillaud.

Un TNI a été installé dans une classe.

La municipalité est vivement remerciée pour les investissements réalisés à la maternelle.

M Birocheau assure que les investissements concernant la mise en sécurité de l'école face à une intrusion se feront en partie. Des devis ont déjà été demandés et une subvention nationale pourrait être accordée. Le visiophone devrait être installé. Les coûts seront importants, il conviendra donc de différencier ce qui relèvera de l'obligation et ce qui sera de l'ordre de l'amélioration pour hiérarchiser les dépenses.

Concernant les travaux de rénovation de l'espace jeux de la cour, les devis sont en cours et ils se réaliseront sur le budget 2017.

De petits travaux d'entretien ou d'aménagement sont demandés pour une réalisation durant les vacances (pose de crochets dans une classe, fixation du banc et d'un tableau extérieur dans la cour, éclairage, goulottes pour les conduites électriques du TNI avec éclairage au dessus du tableau dans la classe de Mme Cheminant).

Les prochains conseils auront lieu les 10 mars et 6 juin 2017.

La séance est levée à 20h10.

La directrice
Sylvie Richard-Fénéant

Pour
la municipalité,

La secrétaire de séance
Mme Cassabé